

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plan PME 2025-2028

Accompagner les PME et soutenir leur croissance partout au Québec

Trois-Rivières, le 19 juin 2025. – Le ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Christopher Skeete, en compagnie du ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, M. Jean Boulet, a dévoilé aujourd'hui les grandes lignes du Plan PME 2025-2028, qui vient placer les PME au cœur de l'économie québécoise. Ce plan générera des interventions financières de 494,24 millions de dollars, qui contribueront à l'accompagnement et au soutien des PME partout au Québec afin de stimuler davantage leur croissance, leur compétitivité et leur productivité.

Le Plan PME propose sept mesures qui reflètent une vision intégrée et commune des principales actions du gouvernement et de ses partenaires locaux et régionaux afin d'améliorer les services offerts aux PME dans toutes les régions et de renforcer ainsi le développement économique aux quatre coins du Québec.

Réseau accès PME : la porte d'entrée des entrepreneurs dans toutes les régions

Avec le Plan PME, le gouvernement réitère son souhait que toutes les entreprises puissent obtenir les mêmes services, partout au Québec, selon leurs réalités et leurs besoins. À cet égard, il a annoncé, le 22 avril dernier, le déploiement du [Réseau accès PME](#) en indiquant que les MRC constituent la porte d'entrée des entrepreneurs dans toutes les régions. L'objectif : leur offrir de l'accompagnement, du référencement et du financement à chacune des étapes de développement de leur entreprise.

Le gouvernement investit 22,6 millions de dollars pour mettre en place ce réseau de plus de 450 conseillers en développement économique issus des MRC ou des organismes délégataires afin de proposer un accompagnement stratégique aux PME et de les diriger vers les bonnes ressources pour accélérer la réalisation de leurs projets d'affaires.

Espaces PME innovation : pour appuyer les PME innovantes

L'innovation étant un levier essentiel à l'essor des PME, le gouvernement annonce l'optimisation du modèle des Espaces régionaux d'accélération et de croissance, qui deviennent désormais les Espaces PME innovation.

Ceux-ci aideront les entreprises à concrétiser leurs projets novateurs en misant sur l'accompagnement, le maillage avec des experts et le soutien régional de l'écosystème d'innovation. Grâce à un investissement de 14,4 millions de dollars, le gouvernement appuie les activités de ces espaces, qui accéléreront la croissance des PME innovantes.

Favoriser la réalisation de projets d'entreprise

Le gouvernement offre aux PME plusieurs outils pour favoriser la réalisation de leurs projets et encourager la relève entrepreneuriale. En ce sens, il poursuivra le financement du [programme ESSOR](#), administré par Investissement Québec à titre de mandataire du gouvernement, des [fonds locaux d'investissement](#), gérés par les MRC, et de certains

organismes de soutien aux PME. Cela engendrera des interventions financières estimées à 411,4 millions de dollars dans les entreprises.

Parmi ces organismes, le réseau [MicroEntreprendre](#) se voit attribuer 12,7 millions de dollars pour continuer d'offrir des services de microcrédit aux entrepreneurs à travers tout le Québec. Un montant de 3 millions de dollars est aussi octroyé à la Fédération québécoise des municipalités pour poursuivre la mise en œuvre du programme [Relève entreprise](#).

De la formation et du financement adaptés pour les entrepreneurs des groupes sous-représentés

Le gouvernement prévoit 14,88 millions de dollars pour bâtir un écosystème entrepreneurial encore plus inclusif et accessible, en rendant disponibles des formations et de l'accompagnement adaptés aux entrepreneurs de la diversité et aux différents stades de développement des PME.

De ce montant, 3,65 millions sont accordés à l'organisme [Entreprendre ici](#) pour soutenir la réalisation de ses activités auprès des entrepreneurs de la diversité ethnoculturelle. Une aide de 6 millions de dollars est également attribuée à l'[École des entrepreneurs du Québec](#) afin d'offrir, dans toutes les régions, des activités de formation et de développement des compétences basées sur les besoins des marchés actuels et futurs.

OTN : pour accélérer la transformation numérique des entreprises

Dans le contexte actuel, il est plus que jamais nécessaire d'investir dans la productivité des entreprises pour les rendre plus attrayantes et compétitives sur les différents marchés. C'est ce que fait le gouvernement en injectant 14 millions de dollars pour poursuivre l'[Offensive de transformation numérique](#) (OTN), qui vise à accélérer le virage numérique des PME dans le but d'augmenter leur productivité et leur compétitivité.

Bonifier l'offre de soutien au repreneuriat

Le repreneuriat fait partie des solutions gagnantes pour préserver la propriété québécoise des PME et maintenir leur expertise dans nos régions. En vue de favoriser davantage le transfert et la reprise des PME, le gouvernement a prévu un investissement de 16,96 millions de dollars.

De ce montant, 14,5 millions de dollars soutiendront la nouvelle offre de services de [Repreneuriat Québec](#). Une somme de 637 056 \$ permettra aussi d'appuyer la création du Campus du repreneuriat, une formation nationale proposée par Repreneuriat Québec et [Familles en affaires – HEC Montréal](#) aux conseillers en développement économique des MRC afin qu'ils soient en mesure de bien accompagner les cédants et les repreneurs et de bonifier le soutien au repreneuriat donné par le Réseau accès PME.

Réduire le fardeau réglementaire et administratif des entreprises

Simplifier les démarches administratives permet de créer un climat d'affaires encore plus souple et efficace, et qui favorise la croissance, la compétitivité et le développement des PME. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à déposer chaque année un nouveau projet de loi omnibus visant l'allègement réglementaire et administratif pour les entreprises de différents secteurs économiques afin de réduire le nombre de formalités qui leur sont imposées, de diminuer leur volume et de baisser leur coût.

Citations :

« Les PME sont de véritables créatrices de richesse et d'emplois dans toutes nos régions. Elles sont au cœur de notre économie, et c'est pourquoi il est essentiel de bâtir un écosystème entrepreneurial toujours plus propice à leur croissance et à

l'augmentation de leur productivité. C'est exactement ce qu'on fait avec le Plan PME! On vient mettre en commun les actions de notre gouvernement et des différents partenaires régionaux pour offrir à nos entreprises un accompagnement et des outils encore plus efficaces, qui répondent à leurs besoins et qui favoriseront leur réussite. »

Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval

« Avec le Plan PME, on maximise la synergie entre les intervenants qui accompagnent et soutiennent nos entreprises partout au Québec pour faciliter la vie de nos entrepreneurs. Je suis convaincu que l'amélioration et la consolidation de nos actions auront un effet bénéfique sur l'essor de nos PME, qui seront davantage outillées pour renforcer la vitalité de nos économies locales et régionales. »

Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

« Ces annonces témoignent de la qualité de la collaboration entre le gouvernement du Québec et la Fédération québécoise des municipalités. La mise en place du Réseau accès PME permettra de consolider le rôle des services locaux de développement, répondant ainsi à une demande des acteurs et des entrepreneurs en région. Le renouvellement du programme Relève entreprise contribuera à maintenir les entreprises dans leur milieu en soutenant les repreneurs tout au long de leur processus de relève entrepreneuriale. »

Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

« Dans le contexte économique actuel, il est essentiel de simplifier l'accès aux services pour les PME. En désignant les MRC et les organismes délégataires comme porte d'entrée commune pour les entreprises, nous leur permettons de consacrer moins de temps à chercher de l'aide et plus à développer des projets porteurs de richesse pour leur région. »

Guillaume Tremblay, président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Mascouche

Faits saillants :

- Les mesures du Plan PME répondent aux recommandations du rapport [Renforcer le développement économique local](#), rédigé par le député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (volet développement économique régional), M. Pierre Dufour, en collaboration avec la firme MCE Conseils.
- Le secteur privé compte environ 230 000 PME, qui occupent un rôle fondamental dans l'économie québécoise en constituant 99,7 % du tissu industriel et en générant plus de 50 % du PIB du Québec.
- En 2024-2025, 95 % de l'aide directe offerte aux entreprises par Investissement Québec était destinée aux PME.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sur les réseaux sociaux :

- x.com/economie_quebec
- facebook.com/EconomieQc
- linkedin.com/company/économie-québec
- youtube.com/c/ÉconomieQuébec

- [instagram.com/economieqc](https://www.instagram.com/economieqc)

– 30 –

Sources :

Léa Fortin
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué à l'Économie,
ministre responsable de la Lutte contre le racisme
et ministre responsable de la région de Laval
Tél. : 438 821-6755

Ève Vaisberg
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail
et ministre responsable de la région
de la Mauricie, de la région
de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec
Tél. : 263 362-3605

Information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie, de l'Innovation
et de l'Énergie
Cell. : 418 559-0710
Courriel : relationsmedias@economie.gouv.qc.ca